

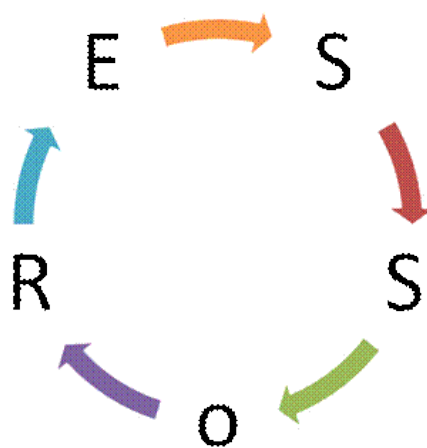


MINISTÈRE DE LA CULTURE
Direction générale des Patrimoines
Service interministériel des Archives de France

Appel à projets AD-ESSOR 2014-2019

-

BILAN



SUIVI DU DOCUMENT

Version du document	Auteur	Validation	Date	Modifications
V 1.0	M. Humbert L. Roumégou	F. Banat- Berger	10/09/2019	Première version de diffusion

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
L'INSCRIPTION DU DISPOSITIF AD-ESSOR DANS LE PAYSAGE DE L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE EN FRANCE	5
Un appel à projet inscrit dans le cadre du Programme Vitam	5
Une nette progression de l'archivage numérique dans les services publics d'archives territoriaux depuis 2014	5
Les systèmes d'archivage électronique dans les services d'archives régionaux.....	8
Liste des régions outillées d'un SAE en production en 2019	9
Les systèmes d'archivage électronique dans les départements	9
Liste des départements outillés d'un SAE en production en 2019	11
Les systèmes d'archivage électronique dans les communes et intercommunalités	12
Liste des communes et intercommunalités outillées d'un SAE en production fin 2018	15
L'émergence des dispositifs de SAE mutualisés	17
QUELLES PERSPECTIVES APRES 2019 ?	19
ANNEXE 1 : LA PROCÉDURE D'APPEL À PROJETS	20
Cadrage et périmètre	20
Dépôt et suivi du dossier	21
Grille d'évaluation des dossiers AD-Essor	22
Les projets refusés	23
Retours d'expérience et bilans annuels	23
ANNEXE 2 : LES PORTEURS DE PROJET.....	25
Liste des porteurs de projet AD-Essor par type de collectivité	26
Les Archives départementales.....	28
Les Archives communales et intercommunales	30
Les autres services publics d'archives	31
ANNEXE 3 : LES ATTENDUS DES PROJETS.....	32
Les études de cadrage	32
Le déploiement d'un système d'archivage numérique.....	33
Les autres types de projets.....	34
ANNEXE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER – PANORAMA 2014-2019	35
ANNEXE 5 : LISTE DÉTAILLÉE DES DOSSIERS SOUTENUS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS AD-ESSOR	37
2014	37
2015	38
2016	39
2017	40
2018	41
2019	42
ANNEXE 6 : L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN : LE TOUR DE FRANCE AD-ESSOR	44

INTRODUCTION

Le présent document a pour objectif de faire le bilan des six éditions de l'appel à projets AD-Essor et de croiser les informations obtenues avec la situation plus globale de l'archivage électronique en France.

AD-Essor s'inscrit au sein du programme VITAM qui, outre l'élaboration d'une solution logicielle, fédère également des processus de réflexion, d'accompagnement et de sensibilisation dans le domaine de l'archivage électronique. Dans le cadre de ce programme les Archives de France ont mené plusieurs types d'actions : appel à projets pour soutenir les collectivités dans le développement de l'archivage numérique, dispositif similaire pour l'administration centrale (DIAMAN¹), mise à disposition d'outils techniques (SHERPA², OCTAVE³) et conceptuels (*bibliothèque de documents de référence*⁴, *Étude sur la pérennisation à long terme des données numériques*⁵) « tour de France de l'archivage numérique » réalisé par le SIAF entre 2015 et 2017 , en vue de sensibiliser les services d'archives des collectivités territoriales à la question.

¹ Dispositif d'accompagnement des missions pour l'archivage numérique. Plus d'informations sur le portail FranceArchives à l'adresse suivante : <https://francearchives.fr/fr/article/97846804> (lien consulté le 2 septembre 2019).

² Service Hébergé pour la Rédaction de Profils d'Archivage. Outil et documentation accessibles à l'adresse suivante : <https://www.francearchives.fr/sherpa/> (lien consulté le 2 septembre 2019).

³ Outil de Constitution et de Traitement Automatisé des Versements Électroniques. Plus d'informations sur le portail FranceArchives à l'adresse suivante : <https://francearchives.fr/fr/article/88482499> (lien consulté le 2 septembre 2019).

⁴ Bibliothèque de documents de référence pour la mise en place d'un système d'archivage électronique. Plus d'informations sur le portail FranceArchives à l'adresse suivante : <https://francearchives.fr/fr/article/91524885> (lien consulté le 2 septembre 2019).

⁵ « Préserver les données numériques : de quoi parle-t-on ? », présentation de l'étude menée en 2018 sur le sujet par le SIAF dans le cadre du programme Vitam : <https://francearchives.fr/fr/article/162808225> (lien consulté le 2 septembre 2019).

L'INSCRIPTION DU DISPOSITIF AD-ESSOR DANS LE PAYSAGE DE L'ARCHIVAGE ÉLECTRONIQUE EN FRANCE

L'état des lieux qui suit a été dressé à partir des données produites dans le cadre de l'attribution et du suivi de l'appel à projets, complétées par les informations issues des chiffres du rapport annuel du réseau des services publics d'archives pour l'année 2018⁶ et par un sondage réalisé auprès des services d'archives qui avaient déclaré posséder un SAE en 2017.

Un appel à projet inscrit dans le cadre du Programme Vitam

Le Programme interministériel VITAM, porté par les ministères de la Culture, des Armées et de l'Europe et des Affaires Étrangères a été lancé officiellement en mars 2015. L'objectif était d'associer les 3 ministères chargés d'archivage définitif pour le développement commun d'une solution logicielle d'archivage numérique et son utilisation par chacun d'entre eux pour constituer leurs plateformes d'archivage. Au-delà de cet objectif central, le programme visait également une large réutilisation de cette solution logicielle par d'autres acteurs publics afin de rentabiliser l'effort financier consenti par l'État. Les collectivités locales ont été intégrées à ce titre au Programme, au moyen des appels à projet AD-Essor, afin d'encourager le développement de l'archivage numérique sur les territoires et de favoriser la réutilisation de de Vitam au sein des collectivités de taille conséquentes ou portant des projets mutualisés d'archivage.

Le Programme s'achèvera à la fin de l'année 2019, avec la livraison d'une 3ème version de la solution logicielle et la constitution d'une communauté de 19 utilisateurs dont 2 conseils départementaux. Un suivi du logiciel et un accompagnement de ses utilisateurs seront assurés à partir de 2020 au moyen d'un dispositif de maintenance et amélioration continue (MAC Vitam) et d'un Club utilisateurs. La solution logicielle VITAM constitue aujourd'hui un élément majeur dans l'écosystème des offres logicielles d'archivage numérique. Celle-ci peut, si les collectivités territoriales en font le choix, s'intégrer dans les plates-formes créées.

Une nette progression de l'archivage numérique dans les services publics d'archives territoriaux depuis 2014

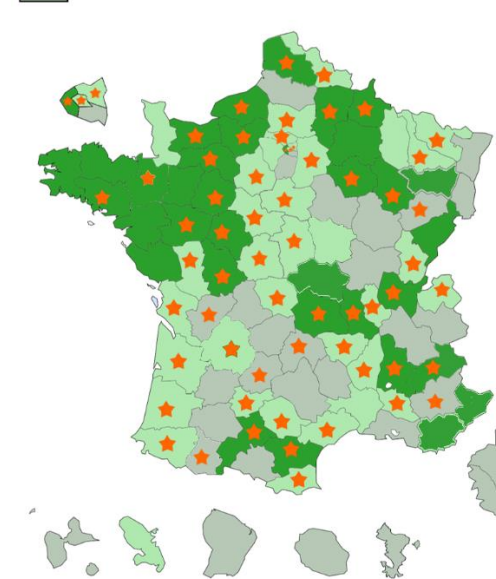
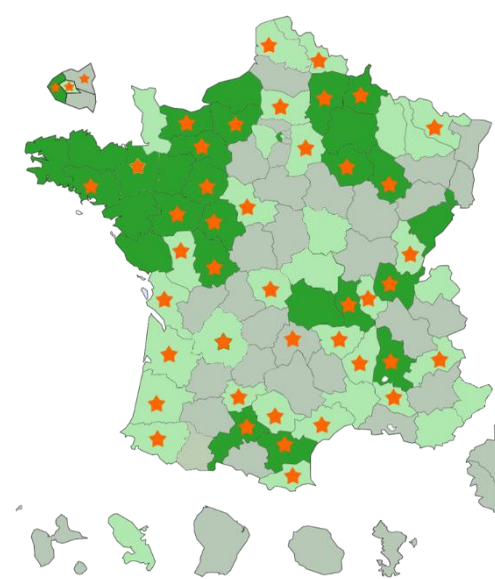
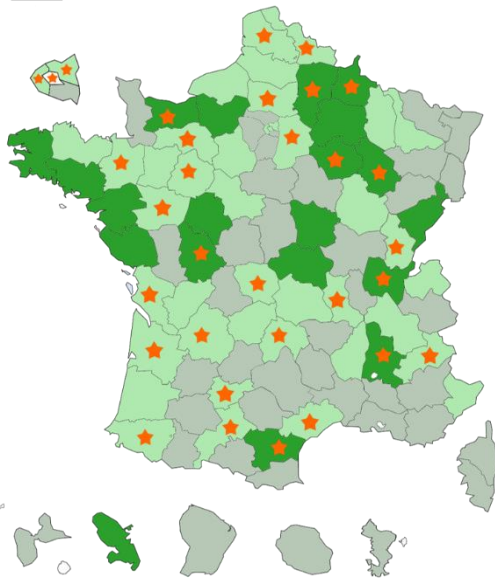
L'appui de l'administration des archives aux collectivités pour développer l'archivage électronique a depuis 2014 des conséquences bien visibles sur le réseau des services publics d'archives.

⁶ Le rapport annuel 2018 des services publics d'archives a recueilli le compte rendu d'activité de 10 services régionaux, 101 services départementaux et 435 services communaux et intercommunaux d'archives. Il est disponible sur FranceArchives à l'adresse : <https://francearchives.fr/article/37979> (synthèse 2018 à venir) et chiffres clés 2018 : <https://francearchives.fr/fr/article/37978>.

Ainsi, en 2014 avaient lieu les premiers déploiements de SAE dans les communes, signes concrets du développement de l'archivage numérique dans les communes et intercommunalités. 39% des communes déclaraient alors avoir mené des actions en faveur de l'archivage électronique. En 2018, ce chiffre est monté à 71%.

Dans les départements, la tendance est encore plus sensible, avec un taux d'équipement en systèmes d'archivage électronique de 6 départements sur 101 en 2014, puis de 35 départements en 2018. Parmi les 35 départements qui possèdent un SAE, 26 ont bénéficié d'une subvention AD-Essor depuis 2014 (voir cartes ci-dessous).

Plus globalement, les actions en faveur de l'archivage électronique se multiplient dans l'ensemble des collectivités (9 régions, 79 départements et 186 communes déclarent avoir travaillé sur le sujet en 2018).



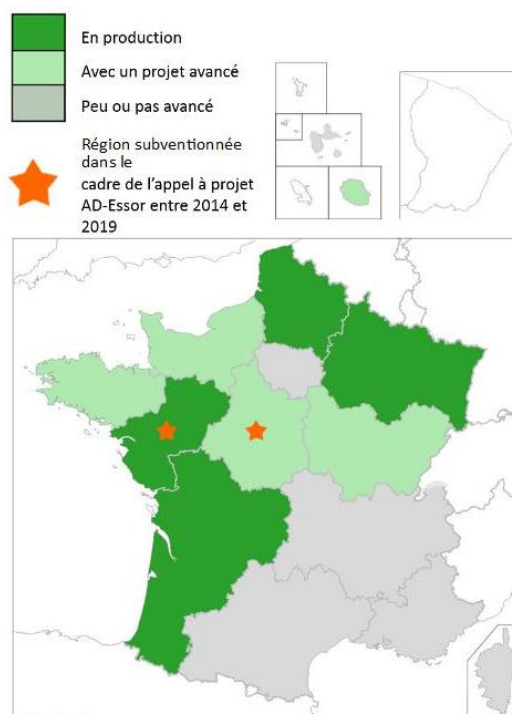
1 - L'archivage électronique des départements en décembre 2016, 2017 et 2018 (extraits du rapport annuel et données ADESSOR)

Les systèmes d'archivage électronique dans les services d'archives régionaux

Les rapports annuels montrent notamment l'activité des régions en matière d'archivage électronique. Les dépouillements ont permis de réunir des informations pour les 12 régions métropolitaines ainsi que pour La Réunion et la Guadeloupe. La carte ci-dessous permet de visualiser l'état d'avancement des projets et de constater qu'un tiers des régions possède un SAE en production, un tiers est à un stade avancé de réflexion et un tiers n'a pas encore approfondi le sujet.

Les travaux en cours sur cette question dans les régions sont menés au sein d'un dispositif mutualisé dans deux cas. C'est le cas des Pays-de-la-Loire, inscrits dans le projet « Arch-e-Loire » avec les départements de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Vendée. La Nouvelle-Aquitaine est quant à elle partenaire du département de la Vienne et de la communauté d'agglomération du Grand Poitiers.

Plusieurs autres régions échangent avec les partenaires présents sur le territoire pour faire aboutir des projets en cours. C'est le cas en Bretagne avec le système d'archivage électronique proposé par le syndicat mixte Mégalis Bretagne, en Bourgogne avec le groupement d'intérêt public e-Bourgogne ou encore dans la région Centre-Val-de-Loire, qui travaille avec les départements de la région et la métropole d'Orléans pour organiser un archivage électronique mutualisé à l'échelle de la région.



2 - L'archivage électronique dans les services d'archives régionaux (rapports annuels 2017 et 2018)

Liste des régions outillées d'un SAE en production en 2019

Nom	Solution logicielle utilisée	Solution interne ou externe	Date de déploiement
Grand Est	As@lae (tiers-archivage API)	Externe	2015
Hauts-de-France	As@lae	Interne	2018
Nouvelle-Aquitaine ⁷	As@lae	Interne	2015
Pays-de-la-Loire	As@lae	Interne	2018

Les systèmes d'archivage électronique dans les départements

Les cartes présentées page 5 montrent la progression des projets d'archivage électronique dans les départements depuis 2016. Si les projets AD-Essor sont répartis sur l'ensemble du territoire, les mises en production de SAE se sont plutôt concentrées sur les départements du Nord et de l'Ouest ainsi que du Centre-Est. Dans quelques cas, une mise en production du SAE a eu lieu, mais n'a pu être poursuivie en raison de difficultés dans la conduite du projet. Par ailleurs, la présence d'un SAE dans un département peut recouvrir des situations très variées, qu'il est intéressant d'enrichir par une étude qualitative.

Une enquête menée au cours du second semestre 2018 et au début de l'année 2019 auprès des départements ayant déclaré dans le rapport annuel 2017 disposer d'un SAE a permis d'avoir une idée plus précise de la situation nationale. Les questions posées portaient sur :

- La volumétrie totale conservée dans le SAE ;
- La typologie des données conservées dans le SAE ;
- Les projets de versement dans le SAE.

Il a été possible de recueillir des informations précises pour 31 départements sur 32.

Sur les 32 départements possédant une solution en 2017, 3 (Calvados, Eure et Doubs) fonctionnent avec Mnesys, 5 avec X-Sacha (Aisne, Ardennes, Aube, Marne et Haute-Marne), 2 avec une solution externalisée reposant sur As@lae (Hauts-de-Seine et Côtes-d'Armor) et 22 avec As@lae déployé en interne.

La date de mise en service la plus ancienne est celle du département de la Vienne, dès 2010. Les mises en service des autres systèmes s'échelonnent ensuite en 2011 (Doubs, Nièvre) puis tous les ans entre 2013 et 2017.

Une fois ces informations liminaires établies, il convient de poser quelques réserves à l'indicateur binaire qui consiste à posséder ou non un SAE. En effet, sur les 32 départements, 3 déclarent posséder un SAE installé mais pas encore entré en production, et 3 un SAE en

⁷ Source : rapport annuel 2017. Pas de données pour le rapport annuel 2018.

production mais vide. Un autre département conserve dans son SAE uniquement la matrice cadastrale et a constaté le défaut d'intégration du SAE dans l'écosystème numérique de la collectivité. Le déploiement effectif de l'outil fait l'objet en 2019 d'une étude soutenue dans le cadre de l'appel à projets AD-Essor.

Les chiffres des volumétries conservées sont très divers puisqu'ils s'étalent, pour les 25 départements concernés, de 0,4 Go à plus de 5 To. Il est important de poser une réserve à l'interprétation de ces informations : en effet, certains départements ont fait le choix de conserver dans le SAE uniquement les archives définitives, tandis que d'autres collectent les archives intermédiaires et définitives.

En ce qui concerne les typologies actuellement conservées dans les SAE départementaux et/ou qui font l'objet de projets à moyen ou long terme, de grandes tendances se dégagent.

Parmi les premières, on retrouve de façon majoritaire la matrice cadastrale (19 départements sur 25), les actes des collectivités soumis au contrôle de légalité (11 départements), les flux comptables (10 départements), les marchés publics (7 départements) et des typologies diverses provenant des services départementaux (courrier, bureautique, intranet...) pour 6 départements. Les autres types de versements fréquents dans les SAE départementaux sont les fonds liés à l'assemblée départementale (délibérations, enregistrements sonores), les archives audiovisuelles (collecte d'archives orales, vidéos de procès) et les archives bureautiques. Sont présents de façon plus ponctuelle le grand livre comptable, les documents liés à la paie, les dossiers RMI/RSA, les dossiers MDPH, les actes non soumis au contrôle de légalité et les numérisations d'images patrimoniales.

Les projets de versement à moyen ou long terme sont plus diversifiés, même si le contrôle de légalité, la chaîne comptable, les marchés publics et les documents liés à l'assemblée départementale restent au cœur des préoccupations des services. On trouve notamment une part importante de dossiers médico-sociaux : RMI/RSA, MDPH, MDA, dossiers d'aides sociales, dossiers d'étrangers, etc. Plusieurs autres services du département font l'objet de projets de versements électroniques, mais les domaines choisis varient : affaires juridiques, direction des systèmes d'information, routes, direction générale des services, cellule financière. Les archives des préfectures (notamment le recueil des actes administratifs) sont aussi représentées, de même que les archives électroniques des services d'archives eux-mêmes, notamment les images patrimoniales numérisées et les données du logiciel de gestion. Outre ces typologies retrouvées dans plusieurs collectivités, il est fréquent que des départements aient la volonté d'accueillir des versements moins représentés : associations para-administratives dissoutes, enquête ethnologique, messageries (citées dans un département seulement), bibliothèque départementale de prêt...

Liste des départements outillés d'un SAE en production en 2019

Nom	Solution logicielle utilisée	Solution interne ou externe	Date de déploiement
Ain	As@lae	Interne	2015
Aisne	X-Sacha (SPL X-Demat)	Interne	2015
Allier	As@lae	?	2016
Alpes-Maritimes	As@lae	Interne	2018
Ardennes	X-Sacha (SPL X-Demat)	Interne	2015
Aube	X-Sacha (SPL X-Demat)	Interne	2014
Aude	As@lae	Interne	2016
Calvados	Mnesys	Interne	2014
Côtes-d'Armor	As@lae (Système régional d'archivage électronique Mégalis Bretagne)	Externe	2013
Doubs	Mnesys	Interne	2011
Drôme	As@lae	Interne	2014
Eure	Mnesys, projet de migration vers As@lae en 2019	Interne	2014
Finistère	As@lae (interne et système régional d'archivage électronique Mégalis Bretagne)	Interne/Externe	2017
Haute-Garonne	As@lae	Interne	2017
Hautes-Alpes	As@lae	Interne	2018
Hauts-de-Seine	As@lae (tiers-archivageur API)	Externe	2018
Ille-et-Vilaine	As@lae (Système régional d'archivage électronique Mégalis Bretagne)	Externe	2014
Indre-et-Loire	As@lae	Interne	2014
Loire	As@lae	Interne	2017
Loire-Atlantique	As@lae (SAE-IR Pays de la Loire)	Interne	2014
Maine-et-Loire	As@lae (SAE-IR Pays de la Loire)	Interne	2017
Marne	X-Sacha (SPL X-Demat)	Interne	2016
Haute-Marne	X-Sacha (SPL X-Demat)	Interne	2015
Mayenne	As@lae (SAE-IR Pays de la Loire)	Interne	2017
Morbihan	As@lae (interne et système régional d'archivage électronique Mégalis Bretagne)	Interne/Externe	2016
Orne	As@lae	Interne	2017
Pas-de-Calais	As@lae	Interne	2019
Puy-de-Dôme	As@lae	Interne	2013
Sarthe	As@lae (SAE-IR Pays de la Loire)	Interne	2017
Seine-Maritime	As@lae	Interne	2017
Vendée	As@lae (SAE-IR Pays de la Loire)	Interne	2017
Vienne	As@lae	Interne	2010
Vosges	X-Sacha (SPL X-Demat)	Interne	2018
Territoire de Belfort	As@lae	Interne	2016

Les collectivités ayant bénéficié de l'appel à projets AD-Essor sont signalées en gras dans le tableau.

Les systèmes d'archivage électronique dans les communes et intercommunalités

Le rapport annuel fait état de 37 communes et intercommunalités ayant déclaré posséder un SAE en 2018. Davantage que les départements, les communes et intercommunalités semblent rencontrer des difficultés pour passer la phase de mise en production de leur SAE. Ainsi, sur les 34 collectivités qui ont répondu à l'enquête, 15 n'étaient pas, au moment de leur réponse à l'enquête, entrées en production ou ne conservaient aucun document dans leur solution. Les raisons à ces difficultés sont multiples : manque de portage politique, manque de ressources humaines et financières et problèmes techniques, SAE en phase de test ou encore absence d'utilisation des fonctionnalités d'archivage électronique de la solution acquise.

Il est à noter par ailleurs que les collectivités qui déposent des dossiers AD-Essor tout comme celles qui possèdent un SAE interne et en production sont généralement de taille moyenne ou grande. La plus petite commune équipée est Parthenay (Deux-Sèvres) avec un peu plus de 10 000 habitants⁸, mais on observe un seuil, les communes disposant d'équipement sont celles de 20 000 habitants et plus. L'appel à projets AD-Essor et les chiffres du rapport annuel induisent par ailleurs un biais dans les données dans la mesure où ils ne concernent que les collectivités dotées d'un service d'archives constitué. Les collectivités adhérentes à un service d'archivage électronique ou déposant leurs archives dans un SAE départemental ne sont donc pas prises en compte dans l'analyse qui suit.

ZOOM : les villes de plus de 200 000 habitants

Les onze plus grandes villes de France présentent des situations variées en matière d'archivage électronique. Deux d'entre elles possèdent un SAE en production depuis 2018 (Lyon et Strasbourg) tandis que quatre d'entre elles (Bordeaux⁹, Lille, Paris et Rennes) mènent des projets qui devraient aboutir d'ici 2020. Sur ces six collectivités, cinq ont été soutenues dans le cadre de l'appel à projets AD-Essor.

Une enquête menée au cours du second semestre 2018 auprès des communes et intercommunalités ayant déclaré dans le rapport annuel 2017 disposer d'un SAE a permis d'avoir une idée plus précise de la situation nationale. Les questions posées portaient sur :

- La volumétrie totale conservée dans le SAE ;
- La typologie des données conservées dans le SAE ;
- Les projets de versement dans le SAE.

⁸ Marne-la-Coquette qui compte moins de 2 000 habitants a accès au SAE mutualisé des Archives départementales des Hauts-de-Seine.

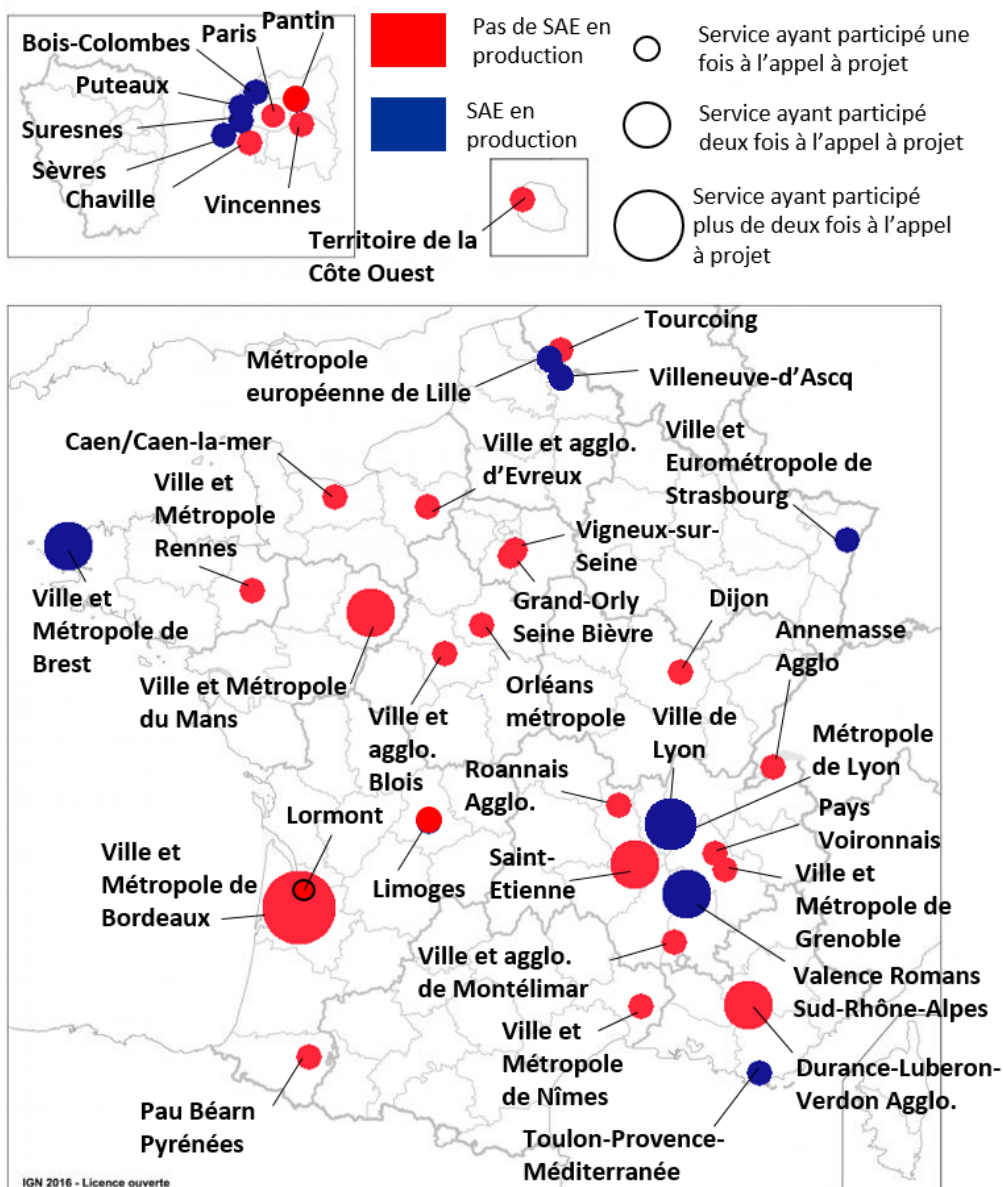
⁹ Le projet SAEM (projet de mutualisation du département de la Gironde, de la Ville de Bordeaux et de Bordeaux Métropole) a annoncé sa mise en production le 26 juillet 2019.

Il a été possible de recueillir des informations précises pour 34 communes et intercommunalités sur 36. 29 services fonctionnent avec la solution As@lae (utilisée notamment par le syndicat mixte Mégalis Bretagne et par le tiers-archiviste API), 2 avec X-Sacha, 3 avec Mnesys, 1 avec Marine et 1 avec Doxis. 2014 a été une année importante pour les projets d'archivage électronique car les 5 premiers SAE communaux en France ont été déployés à cette date. De nouvelles installations ont ensuite eu lieu tous les ans.

Parmi les 19 collectivités interrogées possédant un SAE en production et contenant des données, 8 ne sont jamais passées par l'appel à projets AD-Essor. Il est à noter cependant que dans une partie des cas, l'appel à projets a concerné le dispositif mutualisé dans son ensemble (c'est le cas avec e-Mégalis, subventionné en 2015)

Les résultats de l'enquête montrent par ailleurs l'importance des dispositifs mutualisés pour les acteurs de l'archivage numérique. En effet, 13 des 19 collectivités en production sont partenaires d'un dispositif mutualisé. C'est le cas pour 8 communes des Hauts-de-Seine qui participent à un groupement de commande pour l'externalisation de l'archivage intermédiaire avec le département (Antony, Bois-Colombes, Marne-la-Coquette, Montrouge, Puteaux, Sèvres, Suresnes, Villeneuve-la-Garenne). En Bretagne, Brest Métropole, Concarneau Cornouailles Agglomération et Lorient Agglomération font partie du service d'archivage régional porté par Mégalis Bretagne pour l'archivage intermédiaire, même si Brest possède en parallèle son propre SAE définitif. Enfin, Charleville-Mézières et Troyes utilisent la solution X-Sacha proposée par les Archives départementales des Ardennes et de l'Aube dans le cadre de la société publique locale X-Demat.

Le contrôle de légalité, les pièces comptables et les marchés publics sont les trois typologies les plus représentées, autant pour les versements déjà réalisés que pour ceux encore à l'état de projet. Les autres documents souvent cités sont les enregistrements des assemblées délibérantes, les délibérations (parfois signées électroniquement), les pièces relatives aux salaires et à la paie et les arrêtés individuels. Les autres typologies sont pour la plupart encore à l'état de projet et sont plus dispersées : état civil, services de la communication, archives audiovisuelles, fonds bureautiques, actes d'urbanisme et gestion foncière, grand livre comptable, fond de solidarité au logement, systèmes d'information géographique, musées et théâtres municipaux, direction des systèmes d'information.



3 - L'archivage électronique dans les services communaux et intercommunaux d'archives (données AD-ESSOR et rapport annuel 2018)

Liste des communes et intercommunalités outillées d'un SAE en production fin 2018

Nom	Solution logicielle utilisée	Interne ou externe	Date de mise en production
Alençon	Mnesys	Interne	2015
Antony	As@lae (tiers-archivage API)	Externe	2017
Bois-Colombes	As@lae (tiers-archivage API)	Externe	2017
Brest Métropole	As@lae (SAE de la collectivité et SRAE Mégalis Bretagne)	Interne et externe	2014
Charleville-Mézières	X-Sacha (SPL X-Demat)	Externe	2016
Châtenay-Malabry	Mnesys	?	2016
Combs-la-Ville	As@lae	Interne	2017
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	As@lae	Externe	2017
Concarneau Cornouaille Agglomération	As@lae (Système régional d'archivage électronique Mégalis Bretagne)	Externe	2016
Le Puy-en-Velay	As@lae	Externe	2017
Métropole européenne de Lille	As@lae	Interne	2017
Lorient Agglomération	As@lae (Système régional d'archivage électronique Mégalis Bretagne)	Externe	2017
Lyon	@rchipel	Interne	2018
Marne-la-Coquette	As@lae (tiers-archivage API)	Externe	2017
Meudon	DOXIS - SER	Interne	2018
Montrouge	As@lae (tiers-archivage API)	Externe	2017
Nîmes	As@lae	Interne	2018
Parthenay	As@lae	Interne	2018
Poitiers (ville et communauté urbaine)	As@lae	Externe	2018
Puteaux	As@lae (tiers-archivage API)	Externe	2017
Sèvres	As@lae (tiers-archivage API)	Externe	2017
Ville et Eurométropole de Strasbourg	As@lae	Interne	2018
Suresnes	As@lae (tiers-archivage API)	Externe	2017
Toulon-Provence-Méditerranée	As@lae	Interne	2017
Toulon	As@lae	Interne	2017
Troyes	X-Sacha (SPL X-Demat)	Externe	2017
Valence Romans Agglo	As@lae	Interne	2015

Villeneuve-d'Ascq	As@lae	Interne	2018
Villeneuve-la-Garenne	As@lae (tiers-archiviste API)	Externe	2017

Les collectivités ayant bénéficié de l'appel à projets AD-Essor sont signalées en gras dans le tableau.

L'émergence des dispositifs de SAE mutualisés

L'étude des dossiers et des SAE actuellement en production montre la place de plus en plus importante tenue par les dispositifs mutualisés, à une échelle métropolitaine, départementale ou régionale, notamment en ce qui concerne les communes et les intercommunalités, qui sont peu nombreuses à disposer d'une solution en interne. L'archivage électronique se polarise donc autour des pôles d'expertise et de contrôle scientifique et technique que sont les services départementaux, en lien avec les autres services publics d'archives du territoire.

2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers portés par un service d'archives mutualisé entre plusieurs collectivités					
Ville et Métropole de Blois	Ville et Eurométropole de Strasbourg	Ville et Communauté d'agglomération de Montélimar	Ville et Métropole de Brest	Ville de Caen et Communauté urbaine de Caen-la-mer	Ville et Communauté d'agglomération d'Evreux
Ville et Métropole de Brest		Ville et Métropole de Nîmes	Ville et Métropole de Grenoble		Ville et Métropole du Mans
		Ville et département de Paris	Ville et Métropole du Mans		
Dossiers s'inscrivant dans un dispositif d'archivage mutualisé					
Aisne, Ardennes, Aube, Haute-Marne (SPL X-Demat)	Départements de Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée et région Pays-de-la-Loire	Départements de Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée et région Pays-de-la-Loire	Département de la Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux	Départements d'Indre-et-Loire et Loir-et-Cher	Région et départements Centre-Val-de-Loire, Métropole d'Orléans
Département de la Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux (SAEM)	Département de la Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux	Aisne, Aube (SPL X-Demat)	Départements de Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée et région Pays-de-Loire	Départements de Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée et région Pays-de-la-Loire	
Ville et Métropole de Brest, Ille-et-Vilaine (SRAE Mégalis Bretagne)	Mégalis Bretagne (SRAE)	ALPI (mutualisation avec centre de gestion)	Bois-Colombes, Sèvres, Suresnes (groupement de commande pour l'externalisation de l'archivage avec le département des Hauts-de-Seine)	Département de la Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux	
Département de la Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux	Département de la Vienne (SAE mutualisé avec Communauté urbaine du Grand Poitiers et région Nouvelle-Aquitaine)	Pyrénées-Atlantiques (partenariat avec centre de gestion, agence départementale du numérique et agence publique de gestion locale)	Creuse (mutualisation SAE avec la Corrèze)		
	Syndicat informatique de Charente-Maritime, Sditec, Vienne Services (SAM)				

Un examen plus approfondi montre néanmoins qu'une partie de ces dispositifs est encore fragile. La multiplicité des acteurs, notamment dans le cas d'une mutualisation, peut

être un obstacle en cas de pratiques divergentes ou de changement de politique. La conduite du changement tient par ailleurs une place importante, souvent sous-estimée dans les projets. Ceux-ci peuvent aboutir à un déploiement technique limité dans les faits par une faible intégration dans les processus métier existants. Le soutien de l'Etat est donc un facteur important pour lancer et soutenir des projets d'archivage électronique.

La réflexion sur la mutualisation a constitué l'un des critères de notation des dossiers dès le lancement d'AD-Essor en 2014. Il existe plusieurs types de mutualisation au sein des projets AD-Essor :

- Une partie des projets d'archivage électronique portée dans le cadre de groupements de collectivités et s'inscrivant dans l'ensemble des possibilités de mutualisation permises par le code général des collectivités territoriales.
- Les projets réunissant des collectivités adhérentes à une structure de type syndicat mixte ou société publique locale.
- Les projets de mutualisation de l'archivage électronique réunissant des collectivités qui ne relèvent ni du premier, ni du second cas de figure. Ils sont autorisés quant à eux par le code du patrimoine, qui permet une exception par rapport aux dispositions du code général des collectivités territoriales.
- Certains projets peuvent mêler ces différents aspects, comme celui des Archives municipales et communautaires de Brest, qui combine SAE interne et solution mutualisée dans le cadre de l'offre du syndicat mixte Mégalis Bretagne.

Enfin, certains départements peuvent proposer à leurs collectivités un dépôt dans le SAE des Archives départementales au titre du code du patrimoine¹⁰.

Parmi les grands dispositifs mutualisés dont les membres ont participé à l'appel à projets AD-Essor, on trouve :

- Le service régional d'archivage électronique de Mégalis Bretagne : Ille-et-Vilaine (2014), Brest métropole océane (2014), Mégalis Bretagne (2015) ;
- Le Système d'archivage électronique mutualisé (SAEM) en Gironde : cinq projets entre 2014 et 2018 portés par le département de la Gironde, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole ;¹¹
- Le SAE-IR : Système d'archivage électronique interdépartemental et régional pour les Pays de la Loire : étude de cadrage (2015), acquisition d'infrastructures (2016), déploiement (2017), ajouts de flux et réflexion sur l'élargissement du dispositif (2018) ;
- Le SAE X-Sacha, déployé dans le cadre de la société publique locale X-Demat : Aisne (2014 et 2016), Ardennes (2014), Aube (2014 et 2016), Haute-Marne (2014) ;

¹⁰ Le département de la Vienne proposent par exemple un SAE mutualisé avec la ville de Poitiers.

¹¹ Le projet SAEM a annoncé sa mise en production le 26 juillet 2019.

- Le Système d'archivage électronique mutualisé de la région Centre-Val-de-Loire : portage conjoint Indre-et-Loire et Loir-et-Cher en 2017 et 2018, déploiement en 2019 dans ces deux départements ainsi que celui du Cher et étude préalable pour d'autres collectivités de la région désireuses de rejoindre le dispositif : Eure-et-Loir, Loiret, Indre, Orléans Métropole.

QUELLES PERSPECTIVES APRES 2019 ?

Depuis la première édition de l'appel à projets AD-Essor en 2014, le taux d'équipement et l'implication du réseau territorial des services publics d'archives en matière d'archivage électronique ont augmenté de façon significative. La corrélation entre ces avancées et les dossiers soutenus dans le cadre d'AD-Essor montre la place importante du dispositif dans le lancement et l'accompagnement de projets d'archivage électronique dans les collectivités territoriales, souvent sur plusieurs années.

Ces éléments montrent tout l'intérêt de la poursuite d'un dispositif d'accompagnement de l'État aux projets d'archivage électronique dans les collectivités territoriales, vivement plébiscité par les services d'archives comme le prouve le succès rencontré par la dernière édition de l'appel à projets – 51 dossiers reçus contre 24 l'année précédente.

Il conviendra cependant de faire évoluer le dispositif, pour tenir compte de l'expérience de ces six dernières années¹² et mieux répondre aux enjeux qui ont émergé ou se sont affirmés durant cette période, notamment à travers le programme DCANT (développement concerté de l'administration numérique dans les territoires) :

- Etre en capacité d'archiver les données en masse et d'archiver des données sous des formats plus variés ;
- Faire émerger des solutions pour toutes les collectivités, quels que soient leur taille ou leurs moyens ;
- Favoriser une plus grande coordination des initiatives existantes sur les territoires ;
- Favoriser le partage et la capitalisation des expériences et des outils

¹² Une journée de réflexion sur le sujet a eu lieu le 16 avril 2019 à la DINSIC. Le compte rendu des échanges est disponible à l'adresse suivante : <https://siaf.hypotheses.org/972> (lien consulté le 7 juin 2019).

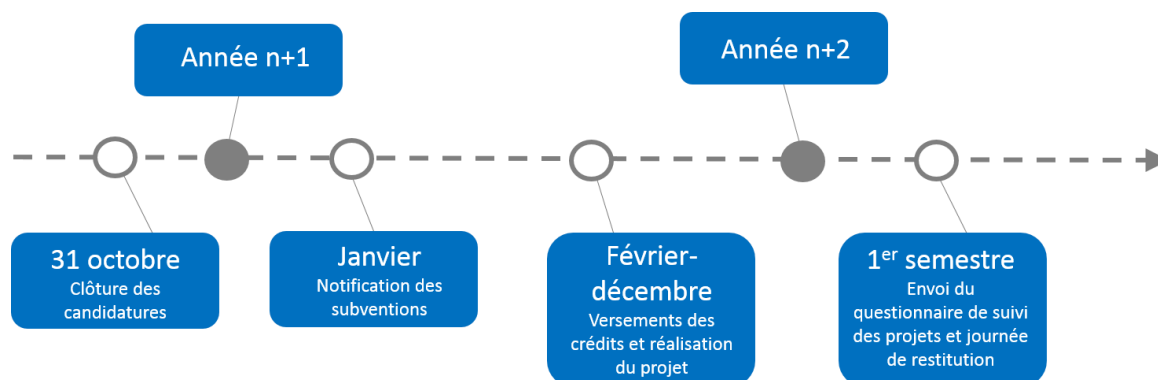
ANNEXE 1 : LA PROCÉDURE D'APPEL À PROJETS

L'appel à projets AD-Essor a été initié en 2014 par le Service interministériel des Archives de France. Positionné au sein du dispositif interministériel VITAM, il vise à favoriser le développement de l'archivage numérique dans les collectivités territoriales. Entre 2014 et 2019 se sont déroulées six éditions de l'appel à projets. Elles ont permis de soutenir 141 dossiers pour un montant total de 3 259 876 €.

Cadrage et périmètre

L'appel à projets AD-Essor a d'abord été destiné aux régions, départements, intercommunalités, communes, centres de gestion et groupements de collectivités en 2014, puis élargi en 2015 aux établissements publics locaux ou de santé. La présence d'un service d'archives constitué dans la collectivité était obligatoire pour pouvoir candidater et le dossier devait être cosigné par le service d'archives et la direction des systèmes d'information.

Le calendrier a été conçu pour faciliter aux candidats l'anticipation de l'exercice budgétaire pour l'année à venir.



La subvention accordée ne peut dépasser 50 % du montant total du projet et doit être dépensée dans l'année. Elle peut couvrir différentes phases d'un projet d'archivage numérique et concerner des dépenses dans les domaines suivants :

- Réalisation d'études (assistance à maîtrise d'ouvrage), à l'exclusion des prestations d'aide à la rédaction d'un cahier des charges ou d'une politique d'archivage et de ses documents afférents ;
- Réalisation de prototypes ;
- Déploiement d'un système d'archivage numérique ;
- Reprise de données ;
- Interfaçage d'un système d'archivage électronique avec les systèmes d'information archivistiques existants, avec les solutions de stockage ;

- Mise en place de connecteurs entre le système d'archivage numérique et le reste du système d'information (applications métier notamment) ;
- Acquisition d'infrastructures de stockage ;
- Mise en place d'une politique de pérennisation (référentiels, outils, migrations).

Étaient exclus du dispositif les coûts d'abonnement à un service d'archivage numérique et d'acquisition de licences pour des logiciels, les coûts de maintenance et les coûts de formation.

Dépôt et suivi du dossier

Le dépôt du dossier a lieu par envoi électronique, doublé si la collectivité le souhaite par un envoi papier. En l'absence de ressources et de processus précis pour accompagner les collectivités dans la constitution de leur dossier, les contraintes de dépôt (date précise, pièces obligatoires) ont pu entraîner des difficultés voire empêcher l'instruction de certains dossiers, incomplets ou déposés hors délais.

En outre, aucun fonctionnement précis n'avait été prévu pour les dossiers mutualisés. Ainsi, au cours des six éditions de l'appel à projets, certaines collectivités ont déposé des dossiers communs, comme le département du Maine-et-Loire, porteur au titre des cinq départements et de la région Pays de la Loire, ou faire le choix de déposer des dossiers séparés, comme les collectivités de la région Centre-Val-de-Loire en 2019. Dans la mesure où la mutualisation doit devenir un aspect central dans les projets d'archivage électronique en collectivités, il sera important de définir clairement cet aspect du processus.

Enfin, le suivi métier et administratif des dossiers doit être affiné. Actuellement, un questionnaire de suivi est envoyé aux porteurs de projet au début de l'année qui suit l'attribution de la subvention. Le reste du suivi est opéré au cas par cas, en fonction des besoins remontés par les porteurs eux-mêmes et les conseillers livre, lecture et archives au sein des DRAC, sollicités pour gérer les crédits déconcentrés.

En effet, il arrive que des projets ne puissent finalement pas être menés à terme, et connaissent des modifications de périmètre ou de délais de réalisation. Dans ce cas, les dossiers sont traités au cas par cas, en collaboration avec la DRAC, pour prendre une décision sur l'utilisation de la subvention.

Grille d'évaluation des dossiers AD-Essor

Contenu du projet	
Le projet rentre-t-il dans le champ de l'appel à projets (sujet valide, coûts pouvant être pris en charge, nature juridique de l'institution...) ?	
Portage conjoint du projet avec la direction informatique	
Le cas échéant, avis des AD en charge du CST	
Le projet ou la phase du projet est-il déjà financé ?	
Dans le cas où le service a déjà participé au précédent appel à projets, a-t-il livré un bilan des actions réalisées ?	
Éligibilité du dossier	
Contexte du projet	
Clarté de la présentation du contexte (étapes concernées, avancement...) et de l'écosystème numérique dans lequel le projet s'insère	
Pertinence des choix en matière de phasage et de calendrier	
Dans le cas d'une étude, pertinence des objectifs	
Cohérence de l'analyse du périmètre (archivage intermédiaire, archivage définitif, administrations productrices, volumes concernés, typologies...)	
Notation (/3)	
Aspects organisationnels	
Gouvernance du projet, rôles et responsabilités des différents acteurs (investissement du chef de projet, modalités du CST...)	
Le cas échéant, composition de l'équipe chargée du fonctionnement du SAE	
Cohérence de l'organisation proposée dans le cas d'une mutualisation	
Possibilités de réutilisation/collaboration avec d'autres projets	
Collaboration/réutilisation de VITAM	
Notation (/2)	
Aspects scientifiques du projet (étude ou mise en œuvre)	
Prise en compte des fonctionnalités logicielles essentielles d'une plate-forme d'archivage numérique (accès, échanges, intégrité, sécurité, traçabilité, pérennisation, gestion des métadonnées)	
Dispositif prévu pour les infrastructures de stockage (organisation, responsabilité, sécurité)	
Attention portée à la vie des données sur le long terme (interopérabilité et réversibilité)	
Conformité aux normes et référentiels du domaine	
Notation (/2)	

Pertinence des coûts	
Montant de la subvention demandée	
Ressources propres et autres financements	
Pourcentage de subvention demandé	
Méthode d'estimation du coût du projet	
	Notation (/3)
Synthèse	
Somme de la notation des 4 critères	
Remarques générales sur le dossier (dont qualité des pièces explicatives jointes)	
Le projet doit-il être retenu ?	
Montant de la subvention proposée	

Les projets refusés

Plusieurs résultats sont possibles après évaluation du dossier : attribution du total de la somme demandée, non-éligibilité pour cause de vice de forme, exclusion en raison d'un ou plusieurs points insuffisants par rapport aux critères de notation du dossier (voir [annexe 2](#)) ou abaissement de la subvention par rapport à la somme demandée. Cet abaissement peut soit être le résultat de l'exclusion d'un des postes de dépense demandés soit une réduction mathématique du taux de subvention à moins de 50 %.

Il est à noter que le refus d'un dossier n'empêche pas la poursuite de la dynamique du projet puisque sur les 15 dossiers (soit 14 collectivités) refusés entre 2014 et 2018, 8 collectivités, départements comme communes et EPCI, ont par la suite candidaté avec succès à une ou plusieurs éditions ultérieures.

Retours d'expérience et bilans annuels

Afin de permettre la mise en réseau des porteurs de projets dans le cadre d'AD-Essor, des mesures ont été mises en place depuis 2015. Durant le premier semestre de l'année, des journées de restitution (deux jours jusqu'en 2017 et une journée en 2018 et 2019) sont organisées afin de permettre aux porteurs de projets de présenter leurs avancées et leurs retours d'expérience aux autres participants. Les compte rendu de ces journées sont disponibles sur le carnet de recherche des Archives de France.

- Compte rendu des journées de restitution 2015 : <https://siaf.hypotheses.org/390>
- Compte rendu des journées de restitution 2016 : <https://siaf.hypotheses.org/619>
- Compte rendu des journées de restitution 2017 : <https://siaf.hypotheses.org/765>
- Compte rendu des journées de restitution 2018 : <https://siaf.hypotheses.org/912>

- Compte rendu des journées de restitution 2019 : <https://siaf.hypotheses.org/978>

ANNEXE 2 : LES PORTEURS DE PROJET

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Dossiers reçus	29	13	28	28	24	51	173
Dossiers éligibles	28	13	27	27	24	40	159
Dossiers retenus	24	13	21	24	24	35	141

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Départements	17	14	15	17	19	24	106
Communes	5	2	8	8	6	5	34
Interco.	3	2	6	7	7	8	33
Autres services	2	2	2	1	0	1	8
TOTAL	27	20	31	33	32	38	181

Attention : Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus comptent l'ensemble des porteurs de projet. **Un projet peut comporter plusieurs porteurs**, notamment dans le cas des Villes et des Métropoles, qui possèdent souvent un service d'archives en commun. Il est donc normal que les chiffres totaux des porteurs soient plus élevés que ceux des projets. Pour voir le détail des projets et des porteurs de projet, voir [l'annexe 1](#). Paris a été considérée à la fois comme un département et une commune. Le Rhône a été considéré à la fois comme un département et une métropole, dans la mesure où le service d'archives collecte les documents des deux collectivités.

Nombre de candidats « uniques » ayant porté un ou plusieurs projets	
Départements	62
Communes	27
Intercommunalités	23
Autres	7



4 - Part des grands types de collectivités parmi les candidats soutenus entre 2014 et 2019

Liste des porteurs de projet AD-Essor par type de collectivité

Départements

Ain	Eure	Landes	Pas-de-Calais
Aisne	Eure-et-Loir	Loir-et-Cher	Puy-de-Dôme
Alpes-de-Haute-Provence	Gironde	Loire	Pyrénées-Atlantiques
Ardèche	Haute-Garonne	Loire-Atlantique	Pyrénées-Orientales
Ardennes	Haute-Loire	Loiret	Rhône
Aube	Haute-Marne	Lot	Sarthe
Calvados	Haute-Saône	Maine-et-Loire	Seine-et-Marne
Cantal	Haute-Savoie	Mayenne	Seine-Maritime
Charente	Hautes-Alpes	Meurthe-et-Moselle	Seine-Saint-Denis
Charente-Maritime	Hautes-Pyrénées	Morbihan	Tarn
Cher	Hauts-de-Seine	Moselle	Tarn-et-Garonne
Creuse	Hérault	Nord	Val-d'Oise
Deux-Sèvres	Ille-et-Vilaine	Oise	Vaucluse
Dordogne	Indre	Orne	Vendée
Drôme	Indre-et-Loire	Paris	Vienne
	Jura		

Communes

Blois	Evreux	Nîmes	Strasbourg
Bois-Colombes	Grenoble	Pantin	Suresnes
Bordeaux	Le Mans	Paris	Tourcoing
Brest	Limoges	Puteaux	Vigneux-sur-Seine
Caen	Lormont	Rennes	Villeneuve-d'Ascq
Chaville	Lyon	Saint-Étienne	Vincennes
Dijon	Montélimar	Sèvres	

Intercommunalités

Annemasse Agglo	Grenoble-Alpes Métropole	Roanne Agglo
Agglopolys (CA Blois)	Le Mans Métropole	Territoire de la Côte Ouest
Brest Métropole	Métropole européenne de Lille	Toulon-Provence-Méditerranée
Bordeaux Métropole	Métropole de Lyon	Valence Romans Sud-Rhône-Alpes
Cu Caen-la-mer	Montélimar Agglo	Eurométropole de Strasbourg
Durance Luberon Verdon agglomération	Nîmes Métropole	Pays Voironnais
Grand-Orly Seine Bièvre	Orléans Métropole	
Grand Evreux agglomération	Pau Béarn Pyrénées	
	Rennes Métropole	

Autres

Centre de gestion du Nord
Centre de gestion de l'Oise
Mégalis Bretagne
Syndicat informatique de Charente-Maritime
Agence landaise pour l'informatique
Région Centre-Val-de-Loire
CHU de Rennes

Les Archives départementales

Avec un total de 91 projets soutenus (86 projets menés par des départements et 5 par les partenaires du SAEM), en tant que porteur ou partenaire d'un dispositif mutualisé, les Archives départementales ont constitué le cœur des participants à l'appel à projets AD-Essor. 36 départements ont participé une seule fois, 15 deux fois, 2 trois fois, 7 quatre fois et 2 cinq fois. Plusieurs projets ont regroupé plusieurs partenaires dans un seul dossier. C'est notamment le cas du projet des Pays de la Loire, piloté par le Maine-et-Loire mais qui comprend également la Sarthe, la Vendée, la Loire-Atlantique et la Mayenne, et du projet mené en région Centre-Val-de-Loire, qui a fait l'objet en 2018 d'un dossier commun entre l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher.

5 - Répartition des projets AD-Essor dans les départements

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers retenus	24	13	21	24	24	35
Nombre de projets portés par des départements	18	10	12	13	15	23

Les départements financés plus de deux fois par le dispositif AD-Essor mènent des projets ambitieux d'archivage électronique, souvent mutualisés. Ainsi, le projet SAEM a reçu entre 2014 et 2018 140 786 € répartis sur 5 projets (référentiel de gestion des métadonnées : cadrage puis réalisation, développement d'un entrepôt de métadonnées, connecteurs, test VITAM).

Les départements des Pays de la Loire ont quant à eux reçu un total de 296 000 € pour un projet en quatre phases : étude de cadrage, acquisition d'infrastructures, déploiement logiciel et élargissement du dispositif.

Les départements d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher ont mené une étude de cadrage en 2017, un projet finalement non-abouti et non-financé de déploiement en 2018 puis un déploiement élargi au département du Cher en 2019, pour un total de 110 593 € pour les trois départements. Les départements de l'Eure-et-Loir, de l'Indre et du Loiret se sont joints en 2019 à cette démarche en lançant chacun une étude de cadrage dans l'objectif de rejoindre à terme le dispositif mutualisé.

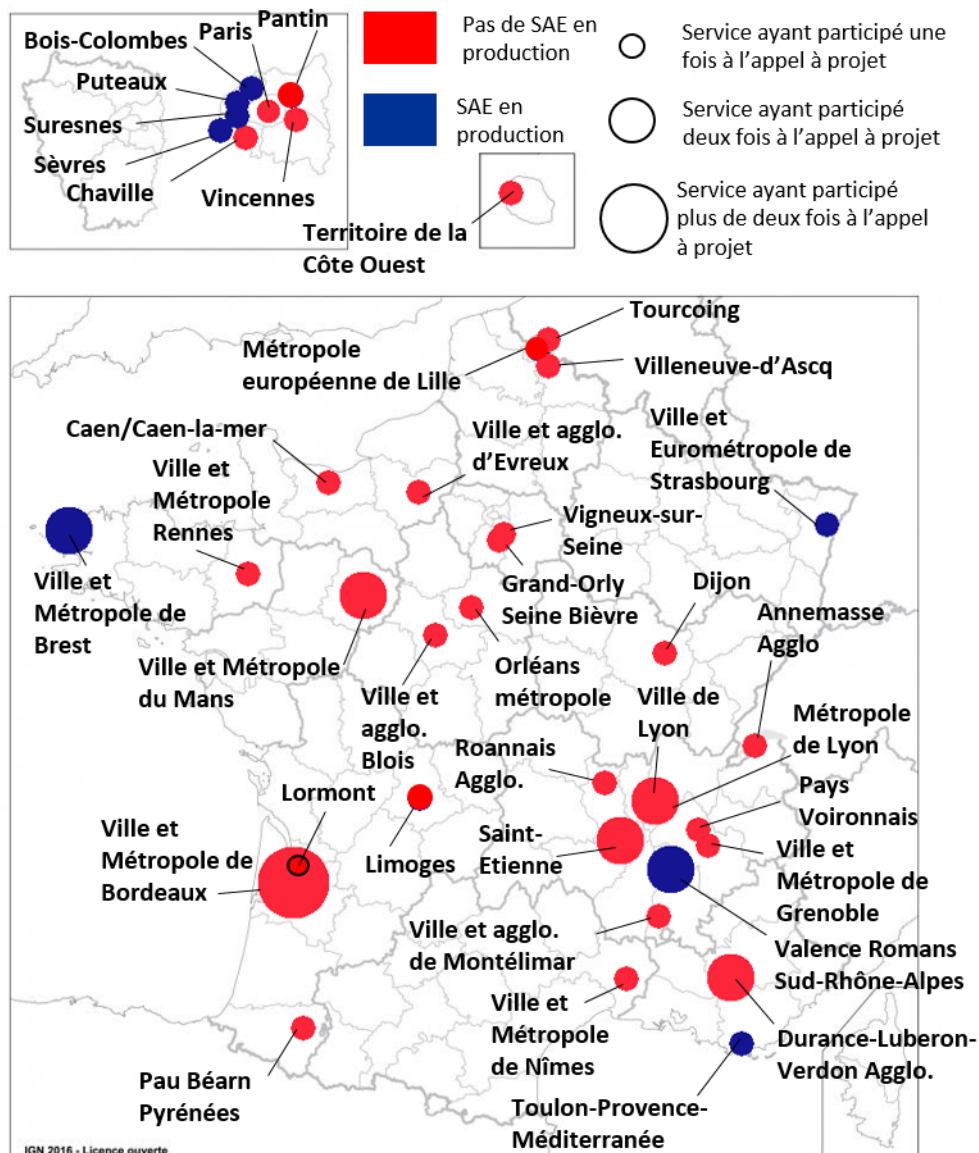
Le département de la Seine-Saint-Denis a mené un projet en 2014, un projet en 2015 puis un projet en 2019 pour déployer une solution d'archivage électronique intermédiaire et définitif. Le montant total de ces trois dossiers s'élève à 109 335 €.

Le département des Hautes-Alpes a reçu pour sa part 119 000 € répartis en trois projets : étude de cadrage en 2016, déploiement logiciel en 2017, infrastructures et étude de dimensionnement en 2019. L'objectif du département est de proposer une solution d'archivage électronique aux collectivités du département.

Le département de l'Hérault a déposé 4 dossiers AD-Essor entre 2017 et 2019, d'abord pour le développement d'une plate-forme d'archivage intermédiaire puis pour mener des tests et déployer la solution VITAM pour un total de 75 430 €.

Les Archives communales et intercommunales

Les services d'archives communales et intercommunales constituent l'autre grande catégorie de porteurs de projets. En effet, 50 services ont piloté ou été partenaires de 48 projets entre 2014 et 2019. La majorité des candidats (39) n'a participé qu'une seule fois mais 9 ont déposé deux fois des dossiers et, dans le cadre du projet SAEM, la Ville et la Métropole de Bordeaux ont participé à 5 éditions de l'appel à projets.



6 - L'archivage électronique dans les services communaux et intercommunaux d'archives (données AD-ESSOR et rapport annuel 2018)

Pour des questions de lisibilité, les communes et intercommunalités pourvues d'un SAE mais n'ayant jamais participé à l'appel à projets AD-Essor ne figurent pas sur la carte. Elles sont au nombre de 17.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers retenus	24	13	21	24	24	35
Projets portés par des communes	2	0	4	5	4	3
Projets portés par des intercommunalités	0	0	2	2	3	6
Projets portés par une ville et une intercommunalité	3	2	4	4	3	2
Total communes et intercommunalités	5	2	8	11	10	11

Seules deux collectivités autres que des départements – la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole dans le cadre du projet SAEM – ont participé plus de deux fois à l'appel à projets.

Il est intéressant de noter que sur les 50 participants, la plus petite entité est une commune de plus de 20 000 habitants et que la moitié des candidats sont soit des communes siège d'une préfecture soit des intercommunalités ayant leur siège dans la préfecture d'un département. Les plus grandes villes de France sont proportionnellement très représentées puisque 12 des 20 plus grandes villes de France ont déposé un dossier entre 2014 et 2019¹³.

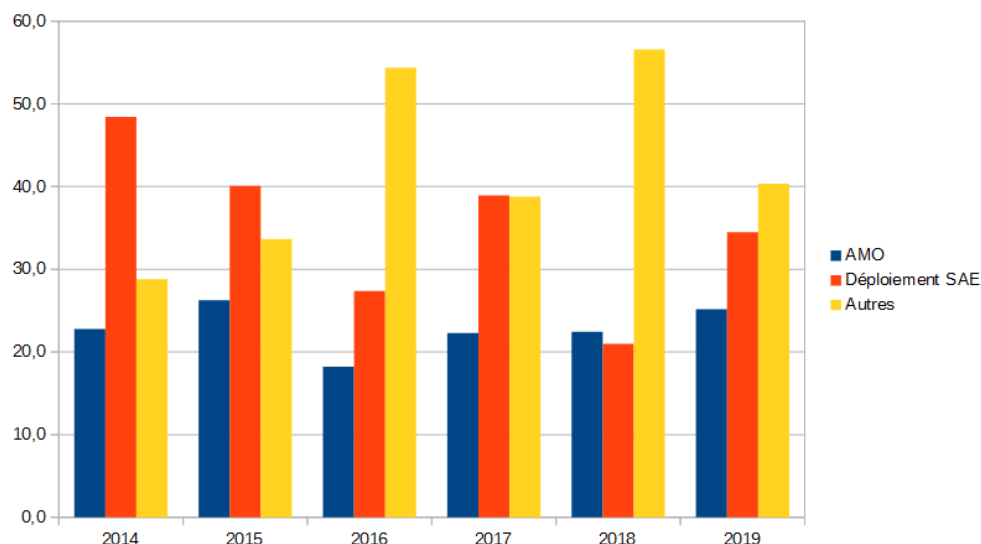
Les autres services publics d'archives

Plus ponctuellement, d'autres types de services d'archives ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets. C'est le cas des centres de gestion du Nord et de l'Oise en 2014, du Syndicat informatique de Charente-Maritime et du syndicat mixte Mégalis Bretagne en 2015, de l'Agence landaise pour l'informatique en 2016, de la région Centre-Val-de-Loire en 2017 et du Centre hospitalier universitaire de Rennes en 2019.

¹³ Source INSEE, « Tableaux de l'économie française », rubrique « Villes de France », mars 2016. URL : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1906659?sommaire=1906743> (lien consulté le 2 septembre 2019).

ANNEXE 3 : LES ATTENDUS DES PROJETS

Les projets entrant dans le périmètre d'AD-Essor se répartissent entre les études de cadrage et le déploiement de SAE, qui représentent la plus grande partie des dossiers, et d'autres demandes de types variés : étude sur un sujet précis, infrastructures, développements spécifiques, connecteurs, etc.



7 - Part des différentes typologies de projets dans le dispositif AD-Essor

Les études de cadrage

Les études de cadrage ont pour objectif de faire un diagnostic de l'écosystème numérique et documentaire de la collectivité et de proposer des scénarios pour le déploiement d'un système d'archivage électronique. Ce type d'étude est le plus souvent la première étape d'un projet. Les chiffres ci-dessous permettent de mieux cerner combien de services ont débuté ce type de projet avec le soutien AD-Essor.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers retenus	24	13	21	24	24	35
Nombre d'études de cadrage	7	5	5	7	9	11
Part dans le nombre total de dossiers	29,2 %	38,5 %	23,8 %	29,2 %	37,5 %	31,4 %
Part dans le budget total	22,8, %	26,3 %	18,2 %	22,3 %	20,6 %	25,2 %

Sur les 33 collectivités qui ont mené un projet de ce type entre 2014 et 2018 – nous n’avons pas actuellement de recul sur les conséquences des 11 études prévues en 2019 – 6 ont actuellement un SAE en production et 13 ont déposé un ou plusieurs dossiers les années suivantes pour poursuivre le projet. En 2019, sept porteurs de projet ont donné suite à l’étude réalisée dans une édition précédente de l’appel à projets en déposant des dossiers pour l’achat d’infrastructures (Eure, Pas-de-Calais), le déploiement d’une instance de test VITAM (Vaucluse), le déploiement d’un SAE (Indre-et-Loire, Haute-Loire, Seine-Saint-Denis) ou encore une étude liée à l’élargissement d’un dispositif mutualisé (Hautes-Alpes)¹⁴.

La répartition des candidats pour ce type de dossier est assez similaire à celle observée pour l’ensemble de l’appel à projets puisque 24 départements ont mené des projets sur ce sujet contre 16 communes et intercommunalités, 2 centres de gestion et un service d’archives régional.

Le déploiement d’un système d’archivage numérique

L’autre axe majeur de l’appel à projets AD-Essor est la phase de déploiement du SAE. Le cœur du dossier est généralement constitué par l’accompagnement à la mise en production du logiciel (les coûts de licence et d’abonnement n’entrent pas dans le périmètre de la subvention) mais le déploiement peut aussi intégrer la reprise de données, des infrastructures, des connecteurs ou encore l’interfaçage avec l’environnement existant.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers retenus	24	13	21	24	24	35
Nombre de dossiers pour le déploiement d’un SAE	10	3	6	4	4	8
Part dans le nombre total de dossiers	41,7 %	23,1 %	28,6 %	16,7 %	16,7 %	22,9 %
Part dans le budget total	48,4 %	40,1 %	27,4 %	38,9 %	21,0 %	34,5 %

Les dossiers de déploiement d’un SAE ont concerné 22 départements, 12 communes et intercommunalités et un centre de gestion. Parmi les 26 départements, communes et

¹⁴ Pour connaître le détail des projets déposés en 2019, voir l’annexe 1.

structures intercommunales qui ont lancé le déploiement d'un SAE entre 2014 et 2019, 11 ont actuellement une solution en production et conservent des documents, 6 possèdent une solution mais rencontrent des difficultés à passer l'étape de la mise en production ou du premier versement, 4 ont prévu une entrée en production durant l'année 2019, 2 ont rencontré des modifications de politiques qui ont retardé ou modifié les projets initiaux, 1 a abandonné la solution implémentée et 2 n'ont pas fourni de données dans le cadre du rapport annuel 2017.

Les autres types de projets

En plus des deux étapes structurantes que sont l'étude de cadrage et le déploiement du système d'archivage électronique, plusieurs autres typologies de projets sont représentées dans les dossiers AD-Essor. Des études peuvent aborder des sujets bien précis : déploiement d'une solution mutualisée, audit de sécurité du système d'archivage, étude de dimensionnement des infrastructures dans la perspective d'une mutualisation, étude de l'archivage d'un flux précis.

D'autres projets ont pour objectif de compléter le SAE déployé : acquisition d'infrastructures de stockage, mise en place de nouveaux flux, connecteurs, référentiel de métadonnées, rédaction de profils SEDA.

Enfin, certaines collectivités ont été accompagnées pour apporter des développements à des solutions déjà existantes, notamment de GED, afin d'y ajouter des fonctionnalités liées à l'archivage numérique. Les crédits AD-Essor ont également permis le développement de prototypes comme le système modulaire du SAEM¹⁵ et des tests d'implémentation de la solution VITAM dans deux départements.

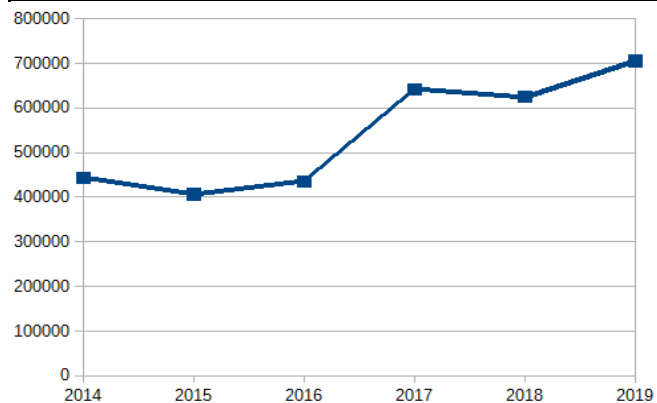
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers retenus	24	13	21	24	24	35
Nombre de dossiers ne portant ni sur une étude de cadrage ni sur le déploiement d'un SAE	7	5	10	13	11	16
Part dans le nombre total de dossiers	29,2 %	38,5 %	47,6 %	54,2 %	45,8 %	45,7 %
Part dans le budget total	28,8 %	33,7 %	54,4 %	38,8 %	56,6 %	40,4 %

¹⁵ Plus d'informations sur le blog du projet SAEM : <http://saem.e-bordeaux.org/> (lien consulté le 12 février 2019).

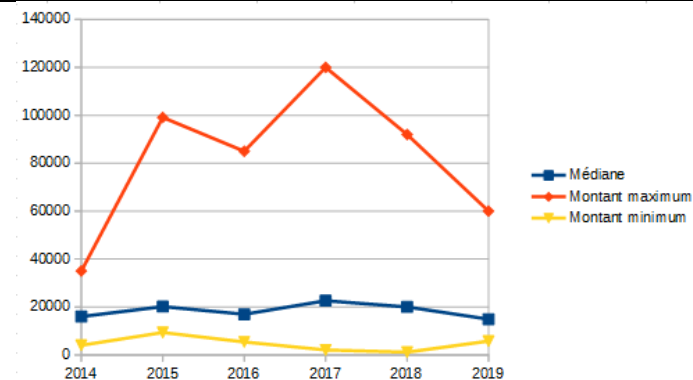
ANNEXE 4 : L'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER – PANORAMA 2014-2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dossiers reçus	29	13	28	28	24	51
Dossiers éligibles	28	13	27	27	24	40
Dossiers retenus	24	13	21	24	24	35

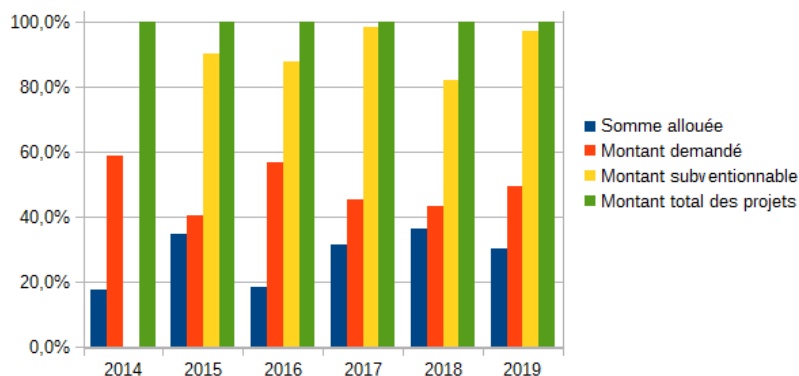
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Somme totale allouée	443 800 €	407 088 €	435 753 €	642 039 €	625 101 €	706 095 €
Montant total demandé	1 463 361 €	473 067 €	1 342 902 €	926 077 €	748 999 €	1 150 928 €
Montant total subventionnable	N.C	1 052 652 €	2 068 301 €	2 010 317 €	1 409 284 €	2 264 397 €
Montant total des projets	2 489 486 €	1 167 682 €	2 353 891 €	2 039 567 €	1 717 063 €	2 330 959 €
Subvention la plus élevée	35 000 €	99 112 €	85 000 €	120 000 €	91 982 €	60 000 €
Subvention la plus basse	4 000 €	9 340 €	5 400 €	2 062 €	1 134 €	5 748 €
Médiane	16 000 €	20 145 €	16 950 €	22 604 €	20 000 €	14 892 €



8- Evolution des sommes allouées à l'appel à projets AD-Essor entre 2014 et 2019



9 - Evolution de la répartition du budget total de l'appel à projets AD-Essor



10 - Part du dispositif AD-Essor dans les coûts globaux des projets entre 2014 et 2019

Le montant total des projets concerne ici uniquement les sommes présentées dans les dossiers retenus. Le candidat retire de cette somme totale les coûts situés hors du périmètre de l'appel à projets (licences, abonnement à un service, formation...) pour obtenir le montant subventionnable du dossier. La demande de subvention peut alors s'élever jusqu'à 50 % de ce coût subventionnable. Le montant alloué après examen du dossier peut cependant être plus bas.

ANNEXE 5 : LISTE DÉTAILLÉE DES DOSSIERS SOUTENUS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS AD-ESSOR

2014		
Aisne	Déploiement de la solution X-Sacha	10 000 €
Ardennes	Déploiement de la solution X-Sacha	25 000 €
Aube	Déploiement de la solution X-Sacha, connecteurs infrastructures	35 000 €
Aude	Déploiement d'une instance de test de la solution As@lae	15 000 €
Ville et Communauté d'Agglomération de Blois	Etude préalable au déploiement d'un SAE	5 000 €
Ville et Métropole de Brest	Déploiement de la solution As@lae, infrastructures	20 000 €
Calvados	Déploiement de la solution Mnesys	35 000 €
Cantal	Déploiement d'une instance de test de la solution As@lae	10 000 €
Centre de gestion du Nord	Etude préalable au déploiement d'un SAE	20 000 €
Centre de gestion de l'Oise	Déploiement de la solution As@lae	15 000 €
Dordogne	Déploiement de la solution As@lae et connecteur	7 800 €
Drôme	Déploiement de la solution As@lae	25 000 €
Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux	Référentiel de gestion des métadonnées : expression des besoins et outil de suivi des spécifications	30 000 €
Haute-Marne	Déploiement de la solution X-Sacha	10 000 €
Ille-et-Vilaine	Etude préalable au déploiement d'un SAE	4 000 €
Ville de Limoges	Déploiement de la solution As@lae	10 000 €
Loire	Déploiement d'une instance de test de la solution As@lae, étude sur l'archivage des données de gestion financière	15 000 €
Orne	Etude préalable au déploiement d'un SAE	15 000 €
Pas-de-Calais	Etude préalable au déploiement d'un SAE	25 000 €
Sarthe	Etude préalable au déploiement d'un SAE	15 000 €
Seine-et-Marne	Connecteur SIA/SAE	30 000 €
Seine Saint-Denis	Etude préalable au déploiement d'un SAE	17 000 €
Seine-Saint-Denis	Développements sur la GED Alfresco pour assurer l'archivage intermédiaire	20 000 €
Ville de Villeneuve-d'Ascq	Déploiement de la solution As@lae	30 000 €

2015		
Ain	Déploiement de la solution As@lae	99 112 €
Creuse	Etude préalable au déploiement d'un SAE	17 500 €
Syndicat mixte Mégalis Bretagne	Développements et accompagnement pour l'archivage des marchés publics	9 996 €
Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux	Référentiel de gestion des métadonnées : développements	33 900 €
Haute-Garonne	Etude préalable au déploiement d'un SAE	31 242, 19 €
Jura	Déploiement de la solution Mnesys	9 340 €
Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée	Etude préalable au déploiement d'un SAE mutualisé	25 000 €
Oise	Etude préalable au déploiement d'un SAE	13 000 €
Pyrénées-Atlantiques	Etude sur le mode d'hébergement du SAE, déploiement d'une solution de GED	14 000 €
Seine-Saint-Denis	Développements relatifs à l'archivage intermédiaire sur la GED Alfresco	59 935 €
Syndicat informatique de Charente-Maritime (Soluris)	Etude et prototype pour la mise en place d'un SAE externe mutualisé	20 145 €
Vienne	Mutualisation du SAE existant	19 178 €
Ville et Eurométropole de Strasbourg	Déploiement de la solution As@lae	54 740 €

2016		
Aisne	Connecteur GED/SAE et développements relatifs à l'archivage intermédiaire sur la solution de GED	10 000 €
Agence landaise pour l'informatique	Connecteurs et infrastructures	15 000 €
Aube	Connecteurs, paramétrage de la solution de GED	20 000 €
Charente-Maritime	Etude préalable au déploiement d'un SAE	15 000 €
Ville de Chaville	Déploiement de la solution As@lae	7 908 €
Ville de Dijon	Etude préalable au déploiement d'un SAE	15 000 €
Hautes-Alpes	Etude préalable au déploiement d'un SAE	17 500 €
Hérault	Etude et audit de la solution Alfresco pour l'archivage intermédiaire	10 000 €
Loire	Etude sur l'archivage des délibérations du conseil départemental et infrastructures	17 604 €
Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée	Acquisition d'infrastructures pour le SAE mutualisé	85 000 €
Métropole européenne de Lille	Déploiement de la solution As@lae	22 614 €
Ville et Agglomération de Montélimar	Connecteurs et infrastructures	5 400 €
Ville et Métropole de Nîmes	Déploiement d'une solution d'archivage électronique	15 000 €
Oise	Déploiement d'une solution d'archivage électronique et infrastructures	30 000 €
Orne	Déploiement d'une solution d'archivage électronique	40 000 €
Ville de Pantin	Déploiement d'une solution d'archivage électronique et infrastructures	21 419 €
Ville et département de Paris	Etude pour une cartographie de la production des données numériques définitives de la collectivité	20 000 €
Ville et Métropole de Rennes	Etude préalable au déploiement d'un SAE	15 000 €
Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux	Développement d'un module de recherche	23 969 €
Tarn-et-Garonne	Etude préalable au déploiement d'un SAE	16 950 €
Valence Romans Agglo	Déploiement d'une solution d'archivage électronique et infrastructures	12 389 €

2017		
Ardèche	Infrastructures	37 526 €
Ville de Bois-Colombes	Connecteurs et reprise d'arriérés dans le cadre d'un SAE externalisé	13 920 €
Ville et Métropole de Brest	Connecteurs, reprise de données	27 046 €
Centre-Val-de-Loire	Etude préalable au déploiement d'un SAE	20 500 €
Creuse	Déploiement de la solution As@lae, infrastructures	130 000 €
Eure	Etude préalable au déploiement d'un SAE	22 500 €
Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux	Connecteurs	18 195 €
Ville et Métropole de Grenoble	Connecteurs, installation d'un module pour la conversion pdf/a	10 750 €
Hauts-Alpes	Déploiement d'une solution d'archivage électronique	50 000 €
Hérault	Connecteurs	12 960 €
Ille-et-Vilaine	Etude pour le déploiement de la solution d'As@lae et installation d'une instance de test	34 848 €
Indre-et-Loire et Loir-et-Cher	Etude préalable au déploiement d'un SAE mutualisé	25 000 €
Ville et Métropole du Mans	Etude préalable au déploiement d'un SAE	25 000 €
Ville de Lyon	Connecteurs, infrastructures	27 044 €
Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée	Déploiement mutualisé de la solution As@lae	120 000 €
Morbihan	Audit de sécurité sur le système d'archivage électronique	23 157 €
Moselle	Etude préalable au déploiement d'un SAE	10 000 €
Pyrénées-Atlantiques	Déploiement d'une solution d'archivage électronique	15 000 €
Département du Rhône et Métropole de Lyon	Etude préalable au déploiement d'un SAE	25 000 €
Ville de Saint-Étienne	Etude préalable au déploiement d'un SAE	15 000 €
Ville de Sèvres	Connecteurs et reprise d'arriérés dans le cadre d'un SAE externalisé	2 062 €
Ville de Suresnes	Connecteurs et reprise d'arriérés dans le cadre d'un SAE externalisé	5 940 €
Toulon-Provence-Méditerranée	Référentiel de métadonnées, étude sur la mutualisation du SAE	22 709 €
Valence Romans Agglo	Connecteurs, profils SEDA	12 882 €

2018		
Ville de Caen et communauté urbaine de Caen-la-mer	Etude préalable au déploiement d'un SAE	16 650 €
Deux-Sèvres	Déploiement d'une solution d'archivage intermédiaire	66 586 €
Durance Luberon Verdon Agglomération	Déploiement d'une solution d'archivage électronique	21 000 €
Haute-Garonne	Connecteurs et infrastructures	91 982 €
Haute-Loire	Etude préalable au déploiement d'un SAE	20 000 €
Hauts-de-Seine	Profil SEDA, reprise d'arriérés, connecteurs dans le cadre d'un SAE externalisé	6 800 €
Hérault	Infrastructures et étude sur les formats de pérennisation	39 960 €
Indre-et-Loire et Loir-et-Cher	Déploiement d'une solution d'archivage électronique mutualisée	59 090 €
Landes	Etude de faisabilité pour l'intégration de la plateforme Archiland au conseil départemental des Landes	20 000 €
Ville de Lormont	Etude préalable au déploiement d'un SAE	10 695 €
Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Mayenne, Sarthe, Vendée	Générateur SEDA, nouveaux flux, étude sur les conditions d'élargissement du dispositif mutualisé	66 000 €
Nord	Déploiement de la solution As@lae	45 000 €
Pau Béarn Pyrénées	Etude préalable au déploiement d'un SAE	15 000 €
Pays Voironnais	Etude préalable au déploiement d'un SAE	21 468 €
Ville de Puteaux	Reprise d'arriérés et connecteurs dans le cadre d'un SAE externalisé	7 722 €
Pyrénées-Orientales	Etude préalable au déploiement d'un SAE et installation d'une instance de test	16 150 €
Département du Rhône et Métropole de Lyon	Déploiement d'une instance de test de la solution As@lae	1 854 €
Gironde, Ville et Métropole de Bordeaux	Etude de faisabilité pour l'intégration de la solution logicielle VITAM	34 722 €
Saint-Etienne	Déploiement d'une instance de test de la solution As@lae	1 134 €
Tarn	Etude préalable au déploiement d'un SAE	24 400 €
Tarn-et-Garonne	Etude sur les processus documentaires du département	12 900 €
Valence Romans Agglo	Mise à jour de profils d'archivage, connecteurs	3 997 €
Vaucluse	Etude préalable au déploiement d'un SAE	20 000 €
Vigneux-sur-Seine	Etude préalable au déploiement d'un SAE	2 080 €

2019		
Alpes-de-Haute-Provence	Etude préalable au déploiement d'un SAE	16 368 €
Annemasse Agglo	Etude préalable au déploiement d'un SAE	15 504 €
Charente	Etude préalable au déploiement d'un SAE et étude sur une mutualisation à court terme pour l'hébergement de données	14 044 €
Cher	Déploiement mutualisé de la solution As@lae	28 531 €
CHU Rennes	Etude sur la dématérialisation et l'archivage du dossier patient	15 000 €
Durance Luberon Verdon Agglomération	Etude sur la production documentaire de la collectivité	10 800 €
Grand-Orly Seine Bièvre	Etude préalable au déploiement d'un SAE	22 748 €
Eure	Infrastructures de stockage	22 102 €
Eure-et-Loir	Etude préalable au déploiement d'un SAE mutualisé	10 000 €
Évreux	Etude préalable au déploiement d'un SAE	13 600 €
Haute-Loire	Déploiement de la solution As@lae et infrastructures	60 000 €
Haute-Saône	Etude préalable au déploiement d'un SAE	12 000 €
Haute-Savoie	Déploiement de la solution As@lae et infrastructures	34 871 €
Hautes-Alpes	Etude sur le dimensionnement des infrastructures, infrastructures	51 500 €
Hautes-Pyrénées	Etude préalable au déploiement d'un SAE	14 784 €
Hérault	Accompagnement pour l'intégration de la solution logicielle VITAM	12 510 €
Indre	Etude préalable au déploiement d'un SAE mutualisé	10 000 €
Indre-et-Loire	Déploiement mutualisé de la solution As@lae	28 531 €
Le Mans	Déploiement d'une solution d'archivage électronique, infrastructures	60 000 €
Loir-et-Cher	Déploiement mutualisé de la solution As@lae	28 531 €
Loiret	Etude préalable au déploiement d'un SAE mutualisé	10 000 €
Lot	Etude préalable au déploiement d'un SAE et déploiement d'une instance de test As@lae	18 000 €
Lyon	Accompagnement pour la rédaction d'une déclaration des pratiques d'archivage	8 874 €
Meurthe-et-Moselle	Etude préalable au déploiement d'un SAE	12 000 €
Orléans Métropole	Etude préalable au déploiement d'un SAE mutualisé	10 000 €
Pas-de-Calais	Infrastructures	25 075 €
Puy-de-Dôme	Etude sur le déploiement opérationnel du SAE As@lae	10 000 €
Roannais Agglomération	Etude préalable au déploiement d'un SAE	11 904 €

Seine-Maritime	Prototype pour la gestion des documents bureautiques dans l'outil Sharepoint	7 169 €
Seine-Saint-Denis	Déploiement d'une solution d'archivage électronique	12 400 €
Territoire de la Côte Ouest	Etude préalable au déploiement d'un SAE	24 000 €
Tourcoing	Etude préalable au déploiement d'un SAE	16 844 €
Val-d'Oise	Déploiement de la solution As@lae	13 233 €
Vaucluse	Déploiement d'une instance de test de la solution logicielle VITAM	39 423 €
Vincennes	Mise en production de la solution As@lae	5 748 €

ANNEXE 6 : L'ACCOMPAGNEMENT HUMAIN : LE TOUR DE FRANCE AD-ESSOR

De janvier 2015 à fin 2017, le SIAF s'est déplacé, à raison d'une réunion par mois, dans toutes les régions françaises afin de rassembler l'ensemble des services publics d'archives locaux et leurs services informatiques pour échanger sur la thématique de l'archivage numérique. Il a permis de sensibiliser 487 services et 1 145 personnes en deux ans. Organisés en partenariat avec les conseils départementaux chefs-lieux de régions, ces échanges ont été l'occasion de sensibiliser des binômes d'archivistes et d'informaticiens sur le sujet, de présenter les grandes actualités nationales et de diffuser les bonnes pratiques. Ils ont également encouragé les remontées d'expériences de la part du réseau et la diffusion de celles-ci par la publication de comptes rendus sur le carnet de recherche du SIAF. Les questionnaires établis par le SIAF à l'occasion de ces journées ont par ailleurs amélioré la vision qu'avait l'administration centrale des difficultés et des attentes des services d'archives en la matière.

Liste des étapes du tour de France de l'archivage numérique

Date	Région	Services touchés	Nombre de participants	Lien vers le compte rendu de la journée
19/01/2015	Provence-Alpes-Côte d'Azur	30	70	
10/02/2015	Alsace	24	45	https://siaf.hypotheses.org/336
06/03/2015	Lorraine	5	25	https://siaf.hypotheses.org/378
28/04/2015	Midi-Pyrénées	23	55	https://siaf.hypotheses.org/394
29/05/2015	Languedoc-Roussillon	13	40	https://siaf.hypotheses.org/406
25/06/2015	Auvergne	26	70	https://siaf.hypotheses.org/412
01/10/2015	Limousin	11	25	https://siaf.hypotheses.org/485
19/11/2015	Centre	23	70	https://siaf.hypotheses.org/526
10/12/2015	Normandie	22	60	https://siaf.hypotheses.org/538
26/01/2016	Nord-Pas-de-Calais	35	80	https://siaf.hypotheses.org/563
18/02/2016	Ile-de-France	31	65	https://siaf.hypotheses.org/578
22/03/2016	Franche-Comté	20	45	https://siaf.hypotheses.org/629

28/04/2016	Rhône-Alpes	32	66	https://siaf.hypotheses.org/637
26/05/2016	Picardie	7	20	https://siaf.hypotheses.org/652
23/06/2016	Aquitaine	29	60	https://siaf.hypotheses.org/671
22/09/2016	Bourgogne	17	36	https://siaf.hypotheses.org/719
18/10/2016	Pays-de-la-Loire	34	63	https://siaf.hypotheses.org/729
29/11/2016	Poitou-Charentes	11	35	https://siaf.hypotheses.org/737
08/12/2016	Bretagne	20	49	https://siaf.hypotheses.org/744
26/01/2017	Champagne-Ardenne	14	31	